



Ouagadougou, le 28 JUIN 2024

N°2024 - 0746 /MDAC/SG/DCRHM

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

COMMUNIQUE

Le public Burkinabé est informé qu'il est organisé pour les besoins des Forces Armées Nationales, un concours direct pour le recrutement de **trois cents (300) Elèves Sous-Officiers de Gendarmerie** dont **deux cent quatre-vingt-cinq (285) garçons et quinze (15) filles** au titre de la 52^{ème} promotion d'Elèves Sous-Officiers de l'Ecole Nationale de Sous-Officiers de Gendarmerie (ENSOG), cycle 2024-2026.

Une priorité sera accordée aux **Volontaires pour la Défense de la Patrie**, candidats au présent concours.

I- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être de jeunes civils remplissant les conditions suivantes :

- être célibataire sans enfant à charge et de nationalité Burkinabé ;
- être âgé de vingt (20) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2024 (C'est-à-dire être né entre le 31 décembre 1999 et 31 décembre 2004) pour les candidats de sexe masculin ;
- être âgée de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-trois (23) ans au plus au 31 décembre 2024 (C'est-à-dire être née entre le 31 décembre 2001 et 31 décembre 2006) pour les candidats de sexe féminin ;
- Avoir au moins **1m 70** pour les candidats de sexe masculin et **1m 65** pour les candidats de sexe Féminin ;
- être titulaire du Baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat ;
- être de bonne moralité, physiquement et psychologiquement apte à suivre la formation.

NB : les élèves fonctionnaires en formation dans les écoles et centres de formation professionnelle ainsi que les fonctionnaires en activité dans la fonction publique ne sont pas autorisés à concourir.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. une demande manuscrite, timbrée à 200 F CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;
2. un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu et datant de plus de trois (03) ans, **les photocopies même légalisées ne seront pas acceptées** ;
3. un (01) certificat de nationalité Burkinabè ;
4. un (01) bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
5. une (01) copie certifiée conforme du baccalauréat ou du diplôme reconnu équivalent par l'Etat ;
6. une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ;
7. un (01) certificat de visite et de contre-visite datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin militaire ;
8. un (01) curriculum vitae ;
9. un certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire pour les candidats de sexe féminin.

NB : les diplômes feront l'objet d'une vérification auprès des services techniques compétents en la matière.

I. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront reçus du lundi 1^{er} au lundi 15 juillet 2024 sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè dans les postes de Commandement des Groupements de Gendarmerie Départementale de **Bobo-Dioulasso, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Ouagadougou, Ouahigouya et Tenkodogo. Aucune procuration ne sera acceptée.**

II. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se déroulera dans les localités ci-dessus citées selon le calendrier ci-après :

✓ **Epreuves Physiques et Sportives** :

- Du **26 au 28 juillet 2024** dans tous les centres. Elles comprennent les épreuves sportives suivantes :

Pour les candidats de sexe masculin

- 100 mètres ;
- 1000 mètres ;
- Grimper de corde 5 mètres, sans l'aide des pieds.

Pour les candidats de sexe féminin

- 80 mètres
- 800 mètres
- Grimper de corde 5 mètres avec l'aide des pieds

Toute moyenne inférieure à 10/20 est éliminatoire. La participation aux trois épreuves est obligatoire.

✓ Epreuves écrites :

Le 04 août 2024, les épreuves écrites porteront sur les matières ci-après :

- *Dissertation française* : durée 02 heures.....coefficient 03
- *Mathématiques* : durée 02 heures.....coefficient 01
- *Test Psychotechnique* : durée 01 heure.....coefficient 02
- *Culture générale* : durée 01 heure.....coefficient 01

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire aux différentes épreuves.

Les candidats se présenteront sur les terrains de sport et dans les salles d'examen munis du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi au dépôt du dossier. L'appel des candidats se fera à **06 heures 00 minute**.

III. ADMISSION

L'admission définitive ne sera prononcée qu'à l'issue d'une visite médicale d'aptitude et d'une enquête de moralité.



General de Brigade Kassoum COULIBALY
Officier de l'Ordre de l'Étalon

DIFFUSION :

Sur la RNB, du 27 au 29 juin 2024
à toutes les heures de communiqués
en français.
Dans le quotidien SIDWAYA, le
27 juin 2024.